



Perpignan, le 27/01/2023

Direction départementale
des services d'incendie et de secours

Groupement : Administration générale et ressources humaines
Service : Ressources humaines / paie-indemnisation
Affaire suivie par : Aurélie BAUDET

Avis de vacance de poste interne et externe

DESTINATAIRES:

Mmes et MM. Les sous-directeurs
Mmes et MM. les chefs de groupement
Mmes et MM. les chefs de service
Mme et MM. les chefs de CIS mixtes
Mme le médecin-chef du SSSM

Le poste de gestionnaire RH en charge de l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, de la vétérance, et des engagements saisonniers

groupement administration générale et ressources humaines

est à pourvoir

Les agents correspondant au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

intéressés sont invités à faire parvenir une **lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae** au directeur départemental des services d'incendie et de secours, par mail à : ressources.humainesSPP-PATS@sdis66.fr

Missions :

Pour la gestion de l'indemnisation :

- ✓ Préparation et suivi de l'indemnisation des SPV : contrôle de la remontée des interventions et vérification des états planning et CRSS
- ✓ Préparation et mandatement en lien avec le service comptabilité : préparation des pièces justificatives et fichiers pour transmission à la paie départementale
- ✓ Respect du calendrier d'indemnisation
- ✓ Paramétrage et mise à jour des logiciels indemnités lors des changements réglementaires (arrêtés et délibérations par exemple)

Pour la gestion de la vétérance :

- ✓ Constitution des dossiers et transmission à Impala Gestion et/ou CNP (pour PFR1) dès la radiation du sapeur-pompier volontaire
- ✓ Mandatement de l'allocation de vétérance avec bulletins d'indemnisation
- ✓ Allocation ascendant

Pour les engagements saisonniers :

- ✓ Préparation et diffusion des appels à candidatures pour les recrutements de saisonniers : hiver, SBAN, CIS et TDG
- ✓ Gestion du dossier d'engagement, édition des arrêtés et saisie dans logiciel Antibia et dans le dossier individuel
- ✓ Rédaction des attestations en fin de saison.

Profil :

- ✓ Profil gestionnaire RH souhaité, connaissance du statut de la FPT serait un plus,
- ✓ Maîtrise des outils informatiques exigée (Word, Excel, Internet...)
- ✓ Expérience dans un SDIS ou connaissance des procédures sapeurs-pompiers volontaires souhaitée,
- ✓ Connaissance et utilisation de logiciels métiers : Antibia appréciée
- ✓ Disponibilité
- ✓ Rigueur

Date limite de réception des candidatures : le **26 février 2023 à 17h00**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
1 rue du lieutenant Gourbault – BP 19935 – 66962 Perpignan cedex 09 - Standard 04.68.63.78.18 -

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur départemental des services d'incendie et de secours